La FORCE de l'INDEPENDANCE
SNICA FO
Syndicat National des Inspecteurs Cadres et Administratifs Force Ouvrière
Permis de conduire et Sécurité Routière
46 rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS Tél : 01.45.31.07.32 – Fax : 01.45.30.39.80
Courriel : snica.fo@gmail.com – Site internet : www.snica-fo.org

Paris, le 4 juillet 2014

Bernard CAZENEUVE
Ministre de l'Intérieur

Référence : PM/TK/055/14
Objet : Demande d'audience

Monsieur le Ministre,

Le 25 juin dernier, le nombre d'Inspecteurs et Délégués du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière (IPCSR et DPCSR) en grève a démontré sans ambiguïté un rejet catégorique des mesures remettant en cause leurs missions et leurs statuts.

Comme nous l'avons indiqué à votre secrétariat et lors des audiences liées à la grève du 25, le SNICA-FO, majoritaire à 70%, ne saurait participer au cycle de réunions que vous avez proposé. En effet, il serait contradictoire de contribuer à des travaux se limitant à discuter des conditions de mise en œuvre d'un dispositif désastreux pour nos mandants. De notre point de vue, le préalable à toute discussion constructive et sereine consiste en une suspension des mesures. Une étude précise de leur impact sur les usagers apparaît également nécessaire.

Nous réaffirmons que la précipitation à réformer le permis de conduire n'est pas justifiée et que tous les acteurs ont bien plus intérêt à une préparation concertée qu'à un passage en force qui engagerait inévitablement mon organisation syndicale dans un dur conflit.

Des solutions existent pour répondre à votre volonté d'améliorer l'accès des jeunes à la mobilité et à l'emploi, comme aux préoccupations majeures des différentes parties.

Soucieux de toujours donner une chance à un dialogue social ouvert et franc, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder une audience, afin de vous présenter nos positionnements et propositions.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Signé

Pascale MASET
Secrétaire Générale

Copie : Thierry LATASTE, Directeur de Cabinet
Michel LALANDE, Secrétaire Général du MI

SNICA FO